

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : Pour Roubaix : 18 fr. par an,
10 fr. pour six mois,
6 fr. pour trois mois.
Pour le dehors, les frais de poste en plus.
Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le Bulletin COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 6 août.

Le 15 août, l'Empereur et l'Impératrice se rendront à Notre-Dame de Paris, où sera chanté un *Te Deum* d'actions de grâces pour le rétablissement de la paix. Un *Te Deum* sera chanté également le même jour dans toutes les églises de France.

Actes administratifs de la Préfecture.

Le N° 28 du recueil des Actes administratifs de la Préfecture du Nord (1859) contient une circulaire interdisant les représentations scéniques dans les distributions de prix des écoles communales :

A. M. M. les Maires du département.

Lille, le 29 juillet 1859.

Messieurs, plusieurs d'entre vous m'ont demandé pour leurs instituteurs ou leurs institutrices, l'autorisation de faire jouer des pièces de comédie à l'occasion de la distribution des prix.

Je regrette qu'il ne me soit pas possible de répondre aux désirs qui m'ont été exprimés à ce sujet. Le conseil départemental de l'instruction publique a décidé que les pièces de comédie seraient défendues, d'une manière absolue, dans les écoles communales ; et sa décision, d'accord avec les intentions ministérielles, prescrit toute représentation scénique et toute déclamation dont le moindre inconvénient n'est pas une perte de temps pour les élèves.

Je ne doute pas, messieurs, que vous n'appréciez complètement les motifs d'éducation et de convenances qui ont guidé le conseil, et je serai heureux du concours que vous voudrez bien me prêter pour qu'il ne soit pas dérogé à ses instructions pour la prochaine distribution des prix, que je vous ai déjà prié de présider.

Le préfet du Nord.

VALLON.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE LILLE. SESSION DE 1859.

Dans la dernière séance du Conseil d'arrondissement, M. César Piat, chargé du rapport relatif à la question de l'achèvement du canal, s'est exprimé ainsi :

« Messieurs,

« Nous vous proposons de donner votre approbation au travail présenté par l'ingénieur pour les canaux traversant l'arrondissement de Lille.

« M. le préfet, dans sa sollicitude pour la ville de Roubaix, a bien voulu appuyer près du gouvernement le vœu émis l'an dernier par le Conseil d'arrondissement pour le prompt achèvement de ce canal, question d'autant plus intéressante pour les houillères françaises qu'elles ne peuvent arriver sur les marchés de Roubaix et de Tourcoing que par la voie coûteuse des chemins de fer.

« M. l'ingénieur, dans son rapport, dit que l'arrondissement de Lille et le département en général sont désintéressés dans cet achèvement.

« A une pareille assertion un mot de réponse est nécessaire.

« L'eau et le charbon à bon marché sont les conditions vitales de l'industrie et donnent les conditions nécessaires pour soutenir une concurrence toujours croissante sans avoir recours à un abaissement de salaire, moyen désastreux qui plonge dans la misère une masse de travailleurs.

« Procurer à la ville de Roubaix, par l'achèvement du canal, les moyens de soutenir toute concurrence sans recourir à ce triste expédient est une question qui intéresse non-seulement les travailleurs de cette localité, mais aussi ceux des arrondissements de Lille, Douai, Cambrai et Valenciennes.

« Pour vous donner une idée de la quantité de travailleurs que la ville de Roubaix occupe dans ces divers arrondissements, je joins à ce rapport un relevé officiel fait à la gare de Roubaix.

« En 1858, il a été expédié aux divers arrondissements, sans comprendre celui de Lille, la quantité de 1,398,707 kil. de fil de coton, laine et soie pour être convertis en tissus qui sont revenus par la même voie.

« Une quantité aussi imposante prouve surabondamment que le département, dans l'intérêt de ses ouvriers, ne peut demeurer indifférent à cet achèvement si utile et depuis si longtemps sollicité.

« Nous vous proposons donc, messieurs, de renouveler le vœu que déjà vous avez émis l'an dernier.

« Nous adressons à monsieur le préfet nos remerciements sincères pour les mesures prises pour atténuer autant que possible l'infection de nos cours d'eau.

« La question de distribution d'eau aux villes de Roubaix et Tourcoing a donné lieu à différents rapports pleins d'intérêt par les résultats qu'ils constatent.

« Nous n'avons pas, messieurs, à nous immiscer dans cette question, dont M. le préfet dans un remarquable travail vous a donné l'histoire.

« Mais émettons, en terminant, le vœu tant de fois renouvelé déjà, que le canal de Roubaix soit enfin achevé. »

Les conclusions du rapport sont mises aux voix et adoptées.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

VILLE DE ROUBAIX

FÊTE DU 15 AOUT

Nous, Conseiller municipal faisant fonctions de Maire de la ville de Roubaix,

Voulant satisfaire aux vœux unanimes de la population roubaisienne qui se dispose à fêter à la fois la Saint-Napoléon, les brillantes victoires de nos armées, la paix qui en est le couronnement, et la gloire de l'Empereur, à qui la France devra tous les genres de bienfaits ;

Après nous être entendu avec l'autorité ecclésiastique ;

ARRÊTONS :

La fête de saint Napoléon sera célébrée cette année de la manière suivante :

Art. 1^{er}. Dans la soirée du 14 août, des salves d'artillerie seront tirées dans la cour de l'Hôtel des sapeurs-pompiers, pendant que les cloches des deux églises et le carillon de Saint - Martin annonceront la solennité du lendemain.

Art. 2. Le 15, à six heures du matin, nouvelles salves et nouvelle sonnerie de cloches.

TE DEUM.

Art. 3. A midi précis, le corps des sapeurs-pompiers, précédé de la musique de la ville, s'assemblera sur la place de la Mairie pour former l'escorte des autorités et des fonctionnaires de toutes les administrations publiques. On se rendra de là à l'église de Saint-Martin, où sera chanté un *TE DEUM* d'actions de grâces.

La Société des Anciens Militaires et les médaillés de Sainte-Hélène prendront place dans le cortège.

Art. 4. Après le *TE DEUM*, le cortège reviendra dans le même ordre à la Mairie, et le corps des pompiers défilera devant les autorités.

PRIX AUX SOCIÉTÉS.

Art. 5. A trois heures après midi, des prix seront offerts à toutes les sociétés de secours mutuels et de jeux d'agrément, reconnues par l'autorité. Ces sociétés, au nombre de plus de cent, viendront chercher leurs prix à la Mairie, avec leurs drapeaux et tambours, et défilèrent ensuite selon leur ordre d'arrivée.

MUSIQUE MILITAIRE.

Art. 5. A six heures, la musique de la ville exécutera des morceaux d'harmonie, sur une estrade élevée vis-à-vis de l'ancienne mairie.

ILLUMINATIONS.

Art. 6. A la chute du jour, une brillante illumination au gaz décorera la façade de la Mairie. Tous les habitants sont invités à illuminer également l'extérieur de leurs maisons.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 6 AOUT 1859.

LE TRABAN

ROMAN HISTORIQUE SUÉDOIS

PAR RIDDERSTAD

AUTEUR DU PRINCE.

Suite. — Voir notre dernier numéro.

« Je vous en prie à genoux, répondez-moi... elle m'a donné un portrait, vous vous en souvenez sans doute.

— L'avez-vous encore ? demanda enfin Daniel.

— Je l'ai perdu, mais chacun de ses traits est gravé dans mon âme... il n'y mourra jamais... Qui représentait-il ? Était-ce... ? — la voix de Benowski devenait de plus en plus tremblante, de plus en plus faible — n'était-ce pas ma mère ?

— Demandez-le au tombeau. »
Trompé par Anna, Daniel était devenu cruel ; il pensait que la mère pouvait vivre sans le fils, et le fils sans la mère. C'était une punition.

(Reproduction interdite.)

Cependant, malgré la froideur de son visage, son cœur battait avec violence. L'amour et la haine y luttait encore un fois, et l'indifférence couvrait la retraite de ces deux passions.

« Au lieu de chercher plus longtemps dans l'ossuaire du souvenir, où vous ne retrouveriez jamais les ossements de celle à qui vous devez le jour, dit-il enfin, écoutez un conseil. »

Daniel abordait un nouveau sujet avant de rompre un entretien trop émouvant pour lui.

« Un conseil ?

— Vous aimez encore mademoiselle Alstern ? Ce nom fit impression sur Benowski. Il garda le silence.

« Vous ne répondez pas. Pourriez-vous vous procurer tout de suite une chaloupe bien équipée ?

— Mademoiselle Alstern ? répéta alors Benowski.

— Je demande si vous pouvez avoir une chaloupe bien équipée ?

— Une chaloupe ? Pourquoi ?

— Répondez-moi ; le pouvez-vous ?

— En cas de nécessité, oui.

— Savez-vous que la cour a projeté pour cette nuit une partie de pêche ?

— Vous croyez que je pourrai la rencontrer là ?

— Telle n'est pas ma pensée ; je veux dire que mademoiselle Alstern est menacée du plus grand danger.

— D'un danger ?

— Du plus grand danger, ai-je dit.

— Je vous comprends ; et j'ai besoin d'une chaloupe ?

— Il vous en faut une pour la sauver.

— Je cours...

— Où ?

— Au port...
— Mais vous n'avez pas été présenté à la cour.

— Je connais mon devoir.

— Vous ignorez quel danger la menace.

— Parlez !

— On veut l'enlever.

A ces mots, Benowski partit comme un trait.

Daniel le suivit du regard en souriant ; mais derrière son sourire on voyait dans ses yeux l'expression d'une profonde mélancolie.

« Il aurait pu en être tout autrement, » murmura-t-il.

Ferdinand IV était le premier pêcheur de tout son royaume. Si sa main eût été aussi habile à tenir le sceptre qu'à manier les harpons, le trône n'aurait jamais chancelé sous lui. Il arrachait le poisson aux profondeurs de la mer avec autant de facilité que Napoléon lui enleva sa couronne en 1806. L'automne était déjà fort avancé, et c'était à une pêche aux harpons que le roi avait invité sa cour.

La nuit et l'obscurité étaient venues, ainsi que l'heure où l'on attendait le roi et la reine. Le long de la digue de l'arsenal, une sorte d'escadrille de petites chaloupes, toutes bien garnies de rameurs, se trouvait prête à recevoir la cour. Ça et là, une torche éclairait, à bord d'une embarcation, les visages bronzés des rameurs napolitains.

La chaloupe destinée à Ferdinand et aux personnes de sang royal, plus grande et mieux équipée que les autres, se tenait à l'aile droite. Un peu plus loin se balançaient celles de la cour, parmi lesquelles se distinguaient surtout, par sa structure légère et coquette, une nacelle de la forme d'une feuille de palmier.

Une torche, fixée au côté de cette embarca-

tion, éclairait un homme appuyé sur le bras à la poupe et portant le costume des rameurs-du-roi.

« André, dit-il à voix basse à son plus proche voisin, dis aux camarades qu'ils doivent montrer cette nuit de quoi ils sont capables.

— Sois sans inquiétude.

— Il m'est revenu que vous vous êtes sottement conduits, il y a quelques jours, devant le palais. Corbleu ! vous n'aviez à faire qu'à deux ou trois hommes, et cependant vous avez agi comme de misérables écoliers.

— Non, capitaine ; mais nous nous sommes trompés de personne.

— Je promets qu'il n'en sera pas de même cette nuit ; faites bien attention seulement.

— Comment diable avez-vous pu nous procurer ces costumes ? Nous voilà au service du roi.

— Peu importe ; mais n'oubliez pas que vous les tenez de moi et que vous êtes à ma soldé.

— Nous vous admirons, capitaine.

— J'ai fait aussi une connaissance que j'admire, c'est un homme qui, s'il n'est pas sorcier, ne peut être que le diable lui-même, un homme qui... Aux rames, camarades, ajouta-t-il, s'interrompant tout à coup. Le roi approche. A vos rames !

« Quelle belle soirée, quel temps magnifique ! dit la reine, quand les augustes personnages arrivèrent dans le port.

— Nous ferons une pêche abondante cette nuit, dit le roi enchanté. Vois-tu comme les oiseaux de mer abaissent leur vol et rasent la surface de l'eau ? Ils savent bien où se tiennent les poissons ; dirigeons-nous de ce côté.

— Oh non, Sire, répliqua la reine ; je n'ai pas l'intention de pêcher, ce n'est pas amusant.